

LA POSITION ACTUELLE DE L'INTERPRÈTE ASSERMENTÉ EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Zuzana Honová
Université d'Ostrava

zuzana.honova@osu.cz

Résumé. L'interprétation assermentée est un type spécifique d'interprétation ce qui découle de la situation communicative spécifique dans laquelle elle se déroule et de sa position particulière prévue par la réglementation en vigueur de chaque système juridique. L'article définit le terme d'interprète assermenté et d'interprétation assermenté et s'occupe de sa position actuelle en République tchèque, surtout des problèmes concrets, tels que sa nomination, l'exercice de l'activité d'interprète, ses droits et obligations. En même temps, il cherche à comparer sa position avec la situation dans d'autres pays européens.

Mots clés. Interprète/traducteur assermenté. Interprétation/traduction assermentée. Expert judiciaire. Réglementation.

Abstract. The Actual Position of Sworn Interpreters in the Czech Republic. Sworn interpreting is a specific type of interpreting, which arises from its specific communication situation and its special position within the bounds of legal regulations of a particular legal system. The article defines the terms of sworn interpreter and sworn interpreting and treats of their actual position in the Czech Republic, in particular of the following issues – their appointment, pursuing a role in interpreting, and rights and duties connected with it. It also tries to compare their position with the situation in other European countries.

Key words. Sworn interpreter/translator. Sworn interpreting/translation. Court-appointed expert. Legal regulations.